

CERTIFICAT DU MAIRE

**attestant le dépôt en Mairie
d'un dossier d'enquête**

Demande d'autorisation environnementale
présentée par la société **CHRYSO**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SERMAISES

certifie que les pièces composant le dossier d'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société **CHRYSO** ont été déposées en mairie et sont restées à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique.

Fait à SERMAISES, le *22 août 2022*

LE MAIRE,



**Pour le Maire Absent,
L'Adjointe**

C. AUVRAY

La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique.